

## SDCI AVEYRON : Annexe 3

groupements	communes membres	compétences obligatoires				compétences optionnelles				compétences facultatives
		aménagement de l'espace	développement économique	équilibre social de l'habitat	politique de la ville	assainissement	protection et mise en valeur de l'environnement	équipements culturels et sportifs	voirie	
<b>RODEZ AGGLOMERATION</b>	Druelle Le Monastère Luc-La Primaube Olemps Onet le Chateau Rodez Ste Radegonde Sébazac	-SCOT et schémas de secteur -PLU -création et réalisation de ZAC -étude et réalisation opérations d'urbanisme et/ou aménagement de : La Gineste, Combarel, Pré Lamarque, Foirail à Rodez et Parc des expositions (Les Cazals) -transports urbains à l'intérieur du périmètre communautaire -définition et mise en oeuvre d'une politique globale de déplacements, aménagement et gestion de pôles d'échanges multimodaux -étude, création ou aménagement de réseaux cyclables et piétons -constitution réserves foncières	-cratation, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires -actions de dvpt économique d'intérêt communautaire	-PLH -politique du logement d'intérêt communautaire et rattachement d'un office intercommunal d'HLM -actions et aides financières en faveur du logement social -actions en faveur du logement des personnes défavorisées -amélioration du parc immobilier bâti	-dispositifs contractuels de dvpt urbain et local, et d'insertion économique et sociale -dispositifs locaux de prévention de la délinquance	-assainissement collectif : gestion aménagement et entretien des réseaux et équipements destinés à la collecte, au transport à l'épuration des eaux usées et à la gestion des boues -assainissement non collectif : contrôle des dispositifs d'assainissement autonome -eaux pluviales : gestion, aménagement et entretien des réseaux et équipements destinés à la collecte, au transport et au traitement des eaux pluviales, à l'exception des grilles, fossés et avaloirs, relevant de la compétence de la voirie	-lutte contre la pollution atmosphérique et les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de l'énergie -collecte des déchets ménagers en porte à porte pour les OM et en apport volontaire en déchetteries pour les encombrants ménagers, déchets de jardinage, déchets domestiques spéciaux. -études et actions relatives à la restauration et à l'entretien des cours d'eau. Etude d'aménagement hydraulique et réalisation de bassins de rétention, gestion de ces ouvrages	-construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire	-création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire -création, aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire	-création, acquisition, gestion, exploitation des réseaux et des services de télécommunication -contribution à la restauration, la sauvegarde, la mise en valeur et la gestion du patrimoine -actions en faveur du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche -participation à l'accueil de grands spectacles -actions de soutien et coordination des politiques des communes en faveur des personnes âgées et la petite enfance -création et gestion des aires d'accueil des gens du voyage -mise en oeuvre et gestion du service de la fourrière pour les animaux -actions en faveur du développement des activités culturelles et sportives et subventions aux associations -entretien et aménagements accessoires au bd urbain-RN 88 -interventions relatives aux programmes routiers sur les routes départementales -élaboration, exécution, suivi et évaluation du contrat local de santé

MAJ 04/03/2016

groupements	communes membres	compétences obligatoires				compétences optionnelles				compétences facultatives
		aménagement de l'espace	développement économique	environnement	logement et cadre de vie politique de la ville	voirie	équipements culturels et sportifs	action sociale	assainissement	
CC de l'Argence	Sévérac d'Aveyron Cantoin	-élaboration d'un schéma directeur ou de secteur -élaboration d'une charte intercommunale de développement et d'aménagement.	-gestion du syndicat d'initiative cantonal -création et gestion d'un office du tourisme intercommunautaire -création et gestion d'une Via Ferrata	-collecte et traitement des déchets de ménage et assimilés (hors déchets industriels)	-transport à la demande		-école de musique -salle multi-média -halte garderie itinérante + relais assistance maternelle	-contrat temps libre-réseau scolaire -locaux de la halte-garderie sont à la CC. Les activités sont confiées à Familles Rurales. L'entretien des locaux est confié à la CC. -création, aménagement, entretien et gestion d'une maison de santé pluriprofessionnelle -gestion de la fonction "accueil, information, orientation" dans le cadre du schéma départemental de coordination gérontologique	-création et gestion d'un SPANC	-établir et exploiter sur son territoire, des infrastructures et des réseaux de communications électroniques, acquérir des droits d'usage à cette fin ou acheter des infrastructures ou réseaux existants. De telles infrastructures ou réseaux peuvent être mis à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants. L'intervention des collectivités territoriales et de leurs groupements se fait en cohérence avec les réseaux d'initiative publique, garantit l'utilisation partagée des infrastructures établies ou acquises et respecte le principe d'égalité et de libre concurrence sur les marchés des communications électroniques.
CC Aubrac-Laguiole	Cassuéjols Condom d'Aubrac Curières Laguiole Montpeyroux St Chély d'Aubrac Soulages-Bonneval	-élaboration, révision et suivi d'un SCOT et schéma de secteur -Plan Local d'Urbanisme -élaboration de toute nouvelle Zone d'Aménagement Concerté	-aménagement, entretien, gestion de toutes nouvelles zones d'activ. Indus., com., tert., artis., ou tourist. -soutien à des actions de dvpt éco sur le territoire communautaire en lien avec la ou les communes concernées -développement du tourisme accueil, information, animation et promotion du tourisme, dans le cadre d'un Office de Tourisme intercommunal -entretien, débroussaillage, balisage, élagage, fauchage, des chemins de randonnée recensés dans les topoguides	-élimination, collecte, traitement et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés		-création, aménagement entretien de la voirie	-construction, aménagement et entretien de nouveaux équipements sportifs -enseignement, promotion et valorisation de l'occitan sur le territoire communautaire en dehors de l'enseignement scolaire -école de musique départementale (adhésion au conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron)	-service médical de proximité: création, aménagement et gestion immobilière de toute nouvelle maison de santé pluri-profess -service à la personne: transport à la demande -interventions en direction de l'enfance et de la jeunesse : création, aménagement et gestion de relais assistantes maternelles, Halte-garderie, y compris la struct. existante "Roul'Nounou" à Laguiole -signature du contrat temps libre, contrats enfance, contrats Enfance, jeunesse, -contrat éducatif local, ou tout dispositif similaire qui viendrait s'y substituer -création aménagement et gestion de structures d'accueil périscolaire	assainissement non collectif	-transport à la demande -établir et exploiter sur son territoire, des infrastructures et des réseaux de communications électroniques, acquérir des droits d'usage à cette fin ou acheter des infrastructures ou réseaux existants. De telles infrastructures ou réseaux peuvent être mis à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants. L'intervention des collectivités territoriales et de leurs groupements se fait en cohérence avec les réseaux d'initiative publique, garantit l'utilisation partagée des infrastructures établies ou acquises et respecte le principe d'égalité et de libre concurrence sur les marchés des communications électroniques.
CC Bozouls-Comtal	Bozouls Gabriac La Loubière Montrozier Rodele	-élaboration, approbation, modification, révision et suivi en matière de SCOT ou toute procédure future qui en tiendra lieu -ZAC -adhésion à toute structure territoriale d'aménagement et de développement -animation et suivi de la Charte Paysagère -mise en place et gestion du SIG	-création, aménagement, entretien et gestion de toute nouvelle zone d'activité industrielle, commerciale, tertiaire et artisanale. -extension de zones d'activités existantes et entretien et gestion. -aménagement, entretien, gestion de l'ensemble des zones D'activités existantes  <i>la défense incendie des zones d'activités reste de la compétence communale</i>	-étude, gestion, travaux et invts relatifs à la collecte, au traitement, au tri, à l'élimination et à la valorisation des déchets des ménages et assimilés. -création, entretien et mise en valeur de parcours inscrits dans les sites Natura 2000 et sur le Causse Comtal	-transport à la demande -étude, construction, équipements et service destinés à la petite enfance (la gestion opérationnelle pouvant être déléguée) -études et services destinés aux personnes âgées tendant à favoriser le maintien à domicile, l'autonomie et l'indépendance face au problème du vieillissement ( la gestion opérationnelle pouvant être déléguée). -élaboration, suivi, mise en oeuvre des OPAH et des PIG -accompagnement des actions conduites par délégation en faveur de l'insertion et de l'emploi	-travaux sur la voirie communautaire -réalisation de conventions de mise à disposition sur la voirie communale	-études, construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs, culturels (les équipements existants restent de la compétence communale)	-actions sociales destinées à lutter contre l'exclusion sociale en dehors des actions menées au sein des CCAS -accompagnement des actions et des études liées à des actions sociales conduites par une association sur l'intégralité du territoire intercommunal.	-mise en place, gestion du service public d'assainissement non collectif -gestion de l'assainissement collectif (entretien et contrôle des équipements de collecte et de transport et de traitement des eaux usées, y compris les réseaux et ouvrages unitaires ainsi que la maîtrise d'ouvrage des études et des travaux de construction, de réhabilitation et d'extension <i>les communes restent compétentes pour gérer les eaux pluviales</i>	<b>Tourisme :</b> -participation au fonct. de l'OTI -participation du 01/01/15 à la création de l'OTI aux frais de fonctionnement relatif aux actions communautaires de l'OT communal -mise en place de plusieurs actions touristiques, culturelles, sportives pour développer l'attractivité de son territoire. -gestion des sentiers pédestres d'intérêt communautaire. -prise en charge de toute étude relative à la promotion du territoire communautaire ou supra communautaire
CC du Carladez	Brommat Lacroix-Barrez Mur-de-Barrez Murols Taussac Thérondeles	-mise en place d'un schéma directeur ou de secteur ou d'une charte intercommunale de dvpt et d'aménagement.	-études et aides au conseil concernant les collectivités ou l'environnement des entreprises -création et gestion d'une zone artisanale, dite de Bel Air, avec TP de zone. -construction sous forme d'atelier relais de la coopérative laitière de Thérondeles -aide au dvpt du tourisme et des loisirs -réalisation d'équipements coll. touristiques : Valon, Laussac, via ferrata. -subventions ou aides à l'organisation de manifestations de promotion du Carladez. -adhésion à la SEM Tourisme-Carladez	-gestion du réseau, traitement et distribution d'eau potable. -collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. -gestion et réhabilitation des décharges contrôlées -travaux d'investissement et d'entretien du « Chemin Clunisien » Bredons-Manhaval-Conques sur le territoire de la CC.	-participation à l'élaboration de programmes habitat	-création et entretien de la voirie de la zone de Bel Air	création, gestion, entretien d'équipements sportifs et de loisirs : gymnase, centre équestre. -participation à des actions culturelles, tant en investissement qu'en fonctionnement intéressant au moins 3 communes.	-participation à l'investissement et au fonctionnement des actions à caractère social :halte-garderie, centre de loisirs, réseau d'assistantes maternelles (RAM) -organisation et aide au transport à la demande.	-élaboration d'un schéma communautaire sur les 6 cnes -SPANC	-participer au fonctionnement du SDIS et RASED, à la vie des associations, à l'école de foot. -prendre en charge la maintenance de relais de télévision -porter des opérations sous mandat, -vendre de l'eau à un tiers -construire une maison pluridisciplinaire de santé -construire une caserne de gendarmerie pour l'accueil d'une brigade territoriale et en prévoir l'entretien et la gestion. -accueil et information des touristes et promotion touristique du groupement de cnes via un OT

groupements	communes membres	compétences obligatoires		compétences optionnelles						compétences facultatives	
		aménagement de l'espace	développement économique	environnement	logement et cadre de vie politique de la ville	voirie	équipements culturels et sportifs	action sociale	assainissement		
CC Conques-Marcillac	Balsac Clairvaux Conques en Rouergue Marcillac-Vallon Mouret Muret le Château Nauviale Pruines St Christophe St Félix de Lunel Salles la Source Sénergues Valady	-constitution réserves foncières en vue de création d'équipements intercommunautaires, -élaboration, approbation, modification, révision et suivi en matière de schéma de cohérence territoriale (SCOT) ou procédure future qui en tiendra lieu.	-étude, création, extension, aménagement, entretien, gestion de zones d'activités supérieures À 3 hectares -action en faveur des projets de dvpt économique et leur promotion -action de recherche, d'accueil et de conseil de nouveaux partenaires économiques, -aides aux entreprises pour leur création et leur développement dans le respect des dispositions des art. L1511-2 et suivants du -soutien aux structures participant à la création et au maintien d'emplois : Initiative Aveyron, Point Emploi ou autre et versement d'une aide financière, -participation aux actions économiques définies par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural	<b>déchets ménagers :</b> -collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. -collecte et traitement du verre, du papier, des cartons, textiles ou tous autres déchets spécifiques -étude, construction et gestion de déchetteries, -étude, création, aménagement, gestion et mise aux normes d'installations de stockage de déchets inertes, -adhésion au SYDOM permettant la réduction de déchets		-la compétence voirie s'exercera intégralement, hormis le nettoyage, le balayage le déneigement sur les voies d'intérêt communautaire.	-études, création, extension, gestion et entretien de piscines, de gymnases et de complexes sportifs couverts, -étude dans le cadre d'une coordination d'actions de mutualisation entre communes membres ou associées. -étude sur la mise en réseau de projets socioculturels et aménagement de locaux adéquats.			-assainissement collectif : construction et gestion des équipements nécessaires à ce service, - assainissement non collectif : gestion du SPANC	<b>tourisme</b> -accueil, information, promotion et coordination des acteurs locaux, -étude et soutien pour la création de projets touristiques structurants dans le cadre du territoire, -la gestion pourra être confiée à un EPA ou à toute autre structure. Le produit de la taxe de séjour sera reversé à la structure gestionnaire. <b>culture</b> -programmation culturelle intercommunale -participation financière à toute structure sous convention avec la CC <b>couverture télévisuelle</b> -construction et gestion des équipements destinés à assurer la couverture télévisuelle du territoire. <b>transport à la demande</b> -organisation et participation financière du service sur l'ensemble du territoire en partenariat avec la région et le conseil départemental ou toute autre structure en tenant lieu. <b>fourrières (animaux et véhicules)</b> -création, aménagement, gestion de fourrières pour les animaux et véhicules (mode de gestion défini par la collectivité). <b>divers</b> -versement subventions à des associations d'intérêt communautaire -prise en charge financière du transport des enfants vers des équipements sportifs communautaires. -établir et exploiter sur son territoire, des infrastructures et des réseaux de communications électroniques, acquérir des droits d'usage à cette fin ou acheter des infrastructures ou réseaux existants. De telles infrastructures ou réseaux peuvent être mis à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants. L'intervention des collectivités territoriales et de leurs groupements se fait en cohérence avec les réseaux d'initiative publique, garantit l'utilisation partagée des infrastructures établies ou acquises et respecte le principe d'égalité et de libre concurrence sur les marchés des communications électroniques.

groupements	communes membres	compétences obligatoires		compétences optionnelles						compétences facultatives
		aménagement de l'espace	développement économique	environnement	logement et cadre de vie politique de la ville	voirie	équipements culturels et sportifs	action sociale	assainissement	
CC d'Entraigues-sur-Truyère	Entraigues Espeyrac Golinhac Le Fel St Hippolyte	-mise en place d'un schéma directeur ou de secteur ou d'une charte intercommunale de dvpt et d'aménagement. -opérations d'aménagement destinées à favoriser l'accueil, le dvpt et le maintien d'activités économ. et touristiques. -constitution de réserves foncières.	-création ds zones d'activités sur le territoire de la CC ainsi que la gestion avec une TP de zone. -octroi d'aides directes ou indirectes qui tendent à favoriser l'accueil des entreprises. -ateliers relais (les ateliers relais Combettes et Poterie du Don sont d'intérêt communautaire). -promotion économique et touristique de la communauté : subventions ou aides à l'organisation de manifestations utile à l'image et à la promotion du territoire de la CC. -projet "Filière eaux vives", aménagement des embarcadères de Canoë-kayak sur le Lot, extension et exploitation de la base canoë-kayak d'Entraigues. -projet "Schéma des lacs du Rouergue » aménagement d'Izauge. -sécurisation et signalétique du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle -la création d'un OT en régie à/c du 01/01/2007	-entretien et gestion des décharges communautaires, réhabilitation des sites après la mise en place du plan dptal d'élimination des déchets, organisation de la collecte de l'ensemble des déchets, de leur transport, du tri sélectif, du traitement, du stockage et création de la déchetterie. La CC adhère au SYDOM en ce qui concerne le traitement. -entretien et extension des circuits de randonnées pédestres, équestres et VTT.	-élaboration et animation des PLH et des OPAH	-création, aménagement et entretien des voies d'intérêt communautaire. -mise en oeuvre de la procédure d'expropriation pour la création de voies d'intérêt communautaire -établissement d'un plan d'alignement pour procéder au redressement et à l'élargissement des voies	-construction, entretien et fonctionnement des équipements culturels et sportifs : -gymnase d'Entraigues -piscine d'Entraigues -bâtiment mis à la disposition d'associations -aménagement et gestion de la salle polyvalente du cinéma. -mise à disposition des salles et participation aux frais de fonctionnement et d'investissement de l'Antenne Nationale de Musique. -la CC pourra organiser des animations ou participer au financement d'animations sur son territoire	-organisation de systèmes de transports locaux destinés à permettre aux populations rurales et isolées de disposer d'un service de transport collectif minimum. -aide aux organismes d'intérêt communautaire : ADMR pour l'équipement du local administratif et le portage des repas. -aide à la petite enfance sous forme de fonds de concours à la Commune d'Entraigues	-gestion et contrôle de l'assainissement autonome	-aménagement et gestion du centre de secours d'Entraigues, des locaux de la gendarmerie, de la trésorerie, de l'immeuble de l'office de tourisme.
CC d'Espation-Estaing	Bessuéjols Campuac Coubisou Espalion Estaing Lassouts Le Cayrol Le Nayrac St Côte d'Olt Sébrazac Villecomtal	-études concernant l'aménagement de l'espace -opération d'aménagement destinée à favoriser l'accueil, le dvpt et le maintien d'activités économ. et touristiques à venir. -réserves foncières - SCOT	-réalisation et gestion de zones d'activités industrielles, commerc., de la CC. -promotion économique et tourist. -construction ou aménagement de bâtiments sous forme d'ateliers relais ou autre. -développement du tourisme par la réhabilitation, la transformation, la mise en place de structures touristiques.	Collecte et traitement des OM	-OPAH -Elaboration et animation des programmes locaux d'habitat et des opérations programmées d'amélioration de l'habitat. -opération de réhabilitations d'immeubles et opérations d'emboîtement . -transport à la demande. -gestion du SIG -construction, aménagement et gestion des immeubles de la gendarmerie.	-tx d'aménagement, de grosses réparations, d'élargissement, de redressement, de création, d'entretien (sauf déneigement) de la voirie d'intérêt communautaire	-construction, entretien et fonctionnement des équipements culturels sportifs à venir.		-SPANC	-mise en oeuvre et fonctionnement des actions concernant l'enfance, la petite enfance, la jeunesse et la famille.
CC du canton de Laissac	Bertholène Gaillac d'Aveyron Laissac Sévérac-l'Eglise Palmas d'Aveyron Vimenes	-constitution de réserves foncières -élaboration, approbation, modification, révision et suivi en matière de SCOT	-octroi d'aides directes -réalisation et extension de zones d'activités afin d'organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques; -garantie d'emprunts à l'association St Laurent de Cruéjols, -promotion du territoire de la CC à travers le tourisme.	-collecte des ordures ménagères -traitement des OM (SYDOM) -création, extension, gestion d'une déchetterie, -réhabilitation des décharges de Bertholène, Cruéjols, Gaillac, Palmas, Sévérac l'Eglise, Vimenes, -réflexion sur le dvpt des énergies renouvelables, réalisation d'études visant à proposer une ou des zones de dvpt d'énergies renouvelables -centralisation des campagnes de vidange.	-transport à la demande -établissement de programmes locaux de l'habitat, -études, constructions, équip. et services destinés à la petite enfance -aide au centre social et rural du canton de Laissac -interventions en direction de l'enfance et de la jeunesse en matière d'accueil -réflexion, élaboration, conventionnement et mise en place avec les partenaires concernés du projet éducatif territorial dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires au sein des écoles du canton de Laissac				-SPANC	-contribution au SDIS relative à la construction du centre de secours de Laissac -acquisition, mise aux normes et gestion de la maison médicale de Laissac -établir et exploiter sur son territoire, des infrastructures et des réseaux de communications électroniques, acquérir des droits d'usage à cette fin ou acheter des infrastructures ou réseaux existants. De telles infrastructures ou réseaux peuvent être mis à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants. L'intervention des collectivités territoriales et de leurs groupements se fait en cohérence avec les réseaux d'initiative publique, garantit l'utilisation partagée des infrastructures établies ou acquises et respecte le principe d'égalité et de libre concurrence sur les marchés des communications électroniques.

groupements	communes membres	compétences obligatoires		compétences optionnelles						compétences facultatives
		aménagement de l'espace	développement économique	environnement	logement et cadre de vie politique de la ville	voirie	équipements culturels et sportifs	action sociale	assainissement	
CC du Naucellois	Cabanes Camjac Castelmary Centres Crespin Meijac Naucelle Quins St Just sur Viaur Tauriac de Naucelle	élaboration, approbation, modification, révision et suivi en matière de cohérence territoriale -dévpt, aménagement et protection des espaces naturels et urbains -dvpt économique -dvpt de communication à travers la voirie -création de réserve foncière -exercice droit préemption -adhésion au pays ruthénois dans le cadre de la procédure de contractualisation avec l'État, la Région et le Département -élaboration, approbation, modification, révision, gestion et suivi d'un SIG intercommunal -élaboration, modification, mise à jour et suivi des documents d'urbanisme PLUi	-création, agrandissement de ZAC -accord d'aides pour la création le développement ou le maintien d'activités économiques sur les zones d'intérêt communautaire -participation à l'aire de service du viaduc du Viaur. -entretien, aménagement et gestion de l'office de tourisme -mise en place et perception de la taxe de séjour	-collecte, tri et traitement des ordures ménagères et déchets assimilés ainsi que leur élimination. (taxe d'enlèvement des OM)	-OPAH -création, aménagement et gestion de la Maison des Cents Vallées	-voirie d'intérêt comm. (exclusion des voies de lotissement, des places et espaces publics, des chemins ruraux, des voies urbaines de la commune de Naucelle)	-construction, entretien, fonctionnement d'équipements culturels et sportifs : - complexe intercommunal du Naucellois (Halle-Gymnase) -piscine "Espace Aquatique du Naucellois » -Maison Jean Boudou -la CC conventionnera avec le centre social et culturel du Naucellois afin de permettre à l'association d'assurer les services du point relais emploi, contrat temps libre, organisation d'activités culturelles, sportives.	-gestion du CIAS -création Maison des Services à la personne -convention avec le centre de loisirs sans hébergement afin de permettre à l'association d'assurer le service d'accueil des enfants de 3 à 11 ans en période extra scolaire. -gestion du transport à la demande	-contrôle et entretien des équipements des systèmes d'assainissement autonome et autonome regroupé  <i>(l'assainissement collectif des bourgs reste de la compétence des communes)</i>	
CC des Pays d'Olt et d'Aubrac	Castelnau-Mandailles Pierrefiche d'Olt Pomayrols Prades-d'Aubrac St Geniez d'Olt et d'Aubrac Ste Eulalie d'Olt	-opérations d'aménagement de l'espace destinées à favoriser l'accueil, le dvpt et le maintien d'activités économiques et touristiques. -création et réalisation de lotissements et de ZAC - SCOT	-promotion touristique de la CC : (prise en charge du personnel du point accueil tourisme de Ste Eulalie d'Olt – mise en oeuvre du tourisme vert – subvention à office de tourisme intercantonal) -achat, construction et gestion de nouveaux bâtiments relais -création, réalisation et gestion de nouvelles zones artisanales ou extension de zones artisanales existantes.	-collecte et traitement des OM et autres déchets -création et gestion de déchetteries	-élaboration et animation des programmes locaux d'habitat et des opérations programmées d'amélioration de l'habitat.	création, aménagement, entretien de la voirie et des réseaux : -voirie d'intérêt comm. -chemins de randonnée -éclairage public	-réalisation et gestion de salle des fêtes et salles polyvalentes -aides aux associations à caractère social et culturel -construction, gestion bibliothèque intercommunale -construction et gestion équip. sportifs réalisés depuis 01/01/99 et des futurs équipements -construction et gestion piscine -réalisation des investissements et fonctionnement des écoles maternelles et primaires publiques -aides aux associations scolaires -participation aux frais de fonctionnement des écoles privées	-aides aux associations caractère social -adhésion aux contrats d'objectifs et financiers avec le centre social du Pays d'Olt (contrats de projets, contrat enfance jeunesse) -structures d'accueils petite enfance : construction, rénovation et entretien de nouveaux équipements (halte garderie, micro-crèche, multi-accueils, centre de loisirs sans hébergement, relais ass. maternelles (RAM), crèches  <i>(l'actuelle halte-garderie est exclue)</i>	-assainissement non Collectif : assurer le contrôle de conception-réalisation sur les ouvrages neufs ou réhabilités, le contrôle diagnostic de l'existant et le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des ouvrages existants	-mise en oeuvre d'actions en faveur de la santé -centre de secours de St Chély d'Aubrac -desserte télévisuelle -transport à la demande -transports scolaires -établir et exploiter des infrastructures et des réseaux de communications électroniques, acquérir des droits d'usage à cette fin ou acheter des infrastructures ou réseaux existants.
CC du Pays Rignacois	Anglars St Félix Auzits Belcastel Bourmazel Escandolières Goutrens Mayran Rignac	-constitution des réserves foncières nécessaires à l'exercice de la compétence dvpt économique -constitution des réserves foncières nécessaires à la réalisation des autres équipements de compétence communautaire -ZAC et ZAD nécessaires à l'exercice de la compétence dvpt écon. -SCOT - PLUI -mise en place et gestion du SIG -toutes études ayant un lien direct avec les compétences communautaires -proposition et élaboration des périmètres de zones de dvpt de l'éolien -établir, exploiter sur son territoire des infrastructures et des réseaux de communications électroniques, acquérir des droits d'usage à cette fin ou acheter des infrastructures ou réseaux existants. De telles infrastructures peuvent être mises à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants. L'intervention des collectivités territoriales et de leurs groupements se fait en cohérence avec les réseaux d'initiative publique, garantit l'utilisation partagée des infrastructures établies ou acquises en application du CGCT et respecte le principe d'égalité et de libre concurrence sur les marchés des communications électroniques.	-création, aménagement, extension, gestion des zones d'activités économiques nouvelles -construction, extension et gestion des bâtiments relais destinés à favoriser l'installation et le dvpt d'entreprises artisanales, indus., ou tertiaires. <i>(Les activités commerciales n'entrent pas dans cette compétence.)</i> -action de promotion, de prospection et d'animation des activités économiques et touristiques du territoire communautaire -promotion touristique du territoire, gestion de l'office de tourisme intercommunal et de ses points d'accueil annexes	-collecte et traitement des OM	-élaboration et animation d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat, et de programmes locaux de l'habitat.	-travaux d'aménagement, de grosses réparations et d'entretien de la voirie com.  <i>(rues et places des bourgs, voirie rurale et chemins d'exploitation ne sont pas de compétence communautaire)</i>	-construction, entretien, fonctionnement des écoles maternelles et primaires -construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs -gestion de l'école de musique et de la bibliothèque intercommunale -politique culturelle : spectacles et manifestations entrant dans le cadre d'une programmation annuelle -politique associative et manifestations dans le domaine du sport	-création de services collectifs à caractère social et médico-social. -création d'un CIAS	-contrôle des équipements des systèmes d'assainissement non collectif	-opérations sous mandat pour le compte des cnes membres et d'autres collectivités -prestation de service dans le cadre des marchés publics

groupements	communes membres	compétences obligatoires		compétences optionnelles						compétences facultatives
		aménagement de l'espace	développement économique	environnement	logement et cadre de vie politique de la ville	voirie	équipements culturels et sportifs	action sociale	assainissement	
CC du Pays Baraquevillois	Boussac Castanet Colombies Gramond Moyrazes Pradinas Sauveterre Baraqueville Camboulazet Manhac	-schéma directeur et schéma de secteur -aménagement rural -ZAC -réflexions et études portant sur l'environnement, les capacités d'accueil, les voies de communication, les réseaux économiques et touristiques, les besoins dans les domaines culturels, sportifs et de loisirs	-aménagement, entretien, gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques -actions de dvpt économique -opérations destinées à favoriser l'accueil, le dvpt et le maintien d'activités économiques et sociales -promotion touristique et économique de la CC -création, entretien, gestion de structures et équipements touristiques -réflexions et études portant sur le dvpt économique	-collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.	-politique du logement social et actions en faveur du logement des personnes défavorisées -transport à la demande	-dessertes dans zones d'intérêt communautaire, raccordements voiries existantes, aménagements de sécurité nécessaires aux raccordements -zones d'activité indus. commerciale, tertiaire ou artisanale ou touris. -accès et sécurité des écoles maternelles, primaires la CC exerce la compétence voirie et intervient sur toutes les voiries classées voiries communales y compris places de villages, la chaussée la bande de roulement, les trottoirs, les fossés	-fonctionnement des services de l'enseignement préélémentaire et élémentaire à/c 01/07/2009. -création et accompagnement de programme d'action dans les domaines culturels, portés par le service animation culturelle de la bibliothèque intercommunale, en partenariat avec les initiatives associatives publiques ou privées. -création, extension, rénovation, entretien et gestion des structures et équipements culturels et sportifs		SPANC	-établir et exploiter sur son territoire, des infrastructures et des réseaux de communications électroniques, acquérir des droits d'usage à cette fin ou acheter des infrastructures ou réseaux existants. De telles infrastructures ou réseaux peuvent être mis à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants. L'intervention des collectivités territoriales et de leurs groupements se fait en cohérence avec les réseaux d'initiative publique, garantit l'utilisation partagée des infrastructures établies ou acquises et respecte le principe d'égalité et de libre concurrence sur les marchés des communications électroniques.
CC du Pays de Salars	Agen-d'Aveyron Arques Flavin Le Vibal Pont de Salars Prades de Salars Trémouilles	-schéma de secteur -SCOT -création de réserve foncière pour la création de zones d'activités économiques -étude de l'organisation du service de collecte et de valorisation des déchets ménagers	-création, gestion et entretien de nouvelles zones d'activités industrielles, artisanales, commerciales et tertiaires - aides directes ou indirectes pour la création, le développement ou le maintien d'activités économiques. -élaboration et mise en oeuvre d'une politique locale de tourisme	-collecte, tri et traitement des déchets ménagers et assimilés	-diagnostic (analyse de la situation existante) -énoncé d'objectifs et de principes	-fonctionnement, investissement, entretien de la voirie communale en lieu et place des cnes. (les places publiques et à vocation parking restent de la compétence des cnes)			-contrôle et entretien des équipements des systèmes d'assainissement non collectif	-actions d'animation sportive -dvper et mettre en oeuvre une politique culturelle -aide aux personnes, relais d'assistantes maternelles -dvpt énergie éolienne -construction, extension centre de secours
CC du Réquistanais	Connac Durenque La Selve Lédergues Réquista Rulhac St Cirq St Jean Delnous	-élaboration, approbation, modification, révision et suivi en matière de SCOT ou toute procédure future qui en tiendra lieu -suivi du schéma de secteur -création et gestion des réserves foncières pour zones d'activités (commerciales, artisanales, indus.) sur tout le territoire de la CC au-delà de 30 ha -plan local d'urbanisme intercommunal	-contribuer à l'amélioration de l'accueil et de l'animation touristique du territoire de la CC -études, création, extension, aménagement, gestion, entretien d'équipements touristiques -gestion de l'office de tourisme intercommunal -aides destinées à favoriser le dvpt économique	-collecte et traitement des OM -gestion de la déchetterie -réhabilitation des décharges -mise en place et gestion du tri sélectif -travaux de restauration et d'équipement sur tous les cours d'eaux du territoire -versement de subventions pour la protection du milieu aquatique	-transports scolaires -transports périscolaires -transports des écoles au bassin de natation du réquistanais	-extension, gestion et entretien de la voirie d'intérêt communautaire	-gestion du bassin de natation du réquistanais -jeunesse : soutien financier à des actions d'intérêt communautaire pour licenciés de moins 18 ans -mise à disposition d'un animateur chargé d'une aide de conseil aux associations -mise en place et suivi d'une charte de programmation culturelle	-étude, création, aménagement, entretien et gestion des structures d'accueil en faveur de l'enfance et de l'adolescence -aides financières aux associations d'actions sociales -aide pour l'information des campagnes sur la santé	-SPANC -aides destinées à favoriser la mise aux normes des installations individuelles	-service incendie secours -création et gestion d'une maison des services -création et gestion d'une maison de santé pluridisciplinaire -aménagement numérique du territoire -établir et exploiter sur son territoire, des infrastructures et des réseaux de communications électroniques, acquérir des droits d'usage à cette fin ou acheter des infrastructures ou réseaux existants. De telles infrastructures ou réseaux peuvent être mis à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants. L'intervention des collectivités territoriales et de leurs groupements se fait en cohérence avec les réseaux d'initiative publique, garantit l'utilisation partagée des infrastructures établies ou acquises et respecte le principe d'égalité et de libre concurrence sur les marchés des communications électroniques.
CC Viaur Céor Lagast	Auriac-lagast Calmont Cassagnes-Begonhès Comps-Lagrandville Ste Juliette sur Viaur Salmiech	-élaboration, approbation, modification, révision et suivi en matière de SCOT -ZAC -création réserves foncières -création de toute activité éco. porteuse d'emploi	-création, gestion, entretien de l'extension des zones d'activités industrielles, artisanales, commerciales et tertiaires -aides au dvpt économique	-collecte des déchets ménagers et assimilés -transport de certains déchets (verre) -gestion du service des déchetteries		-création, aménagement entretien des voies communales (à l'exception des places publiques, rues et parkings)	-construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs ou culturels représentant un caractère unique sur son territoire (la piscine de Salmiech)		-contrôle et entretien des équipements des systèmes d'assainissement non collectif	
CC de la Viadène	Campouriez Florentin-La-Capelle Huparlac Montéziac St Amans des Cots St Symphorien	-schéma directeur ou charte intercommunale de dvpt ou d'aménagement qui définira : -les besoins de la population en matière d'économie et de services et des projets de dvpt touristique -l'habitat et les actions sociales en faveur de la population -le domaine culturel, sportif et de loisirs : besoins de la population	-zones d'intérêt communautaire (la zone de Sangayrac sera transférée à la CC) -aides communautaires à la création de zones d'activités (acquisition de réserves foncières) -dvpt du tourisme	-aménagement, entretien des circuits de randonnées pédestres, équestres et VTT -collecte et traitement des OM	-aides directes ou indirectes pour créations ou réhabilitation de logements -dvper l'habitat collectif de personnes âgées -invnt concernant petite enfance -subvention à l'ADMR, à l'assoc. gestionnaire du centre de loisirs -aide au fonctionnement de la halte garderie et du relais assistance maternelle -suivi du service de transport à la demande	-entretien et réalisation de travaux de modernisation de la voirie	-gestion et entretien du gymnase de St Amans des Cots -création de nouveaux équipements sportifs d'intérêt communautaire.	-création, aménagement, entretien et gestion d'une maison de santé pluri-professionnelle -gestion de la fonction "accueil, information, orientation" dans le cadre du schéma départemental de coordination gérontologique	-contrôle des équipements d'assainissement individuel	

groupements	communes membres	compétences obligatoires		compétences optionnelles						compétences facultatives
		aménagement de l'espace	développement économique	environnement	logement et cadre de vie politique de la ville	voirie	équipements culturels et sportifs	action sociale	assainissement	
CC Larzac et Vallées	Cornus Fondamente La Bastide Pradines La Cavalerie La Couvertoirade Lapanouse Cernon Le Clapier L'Hopitalet du Larzac Marnhagues Latour Nant St Beaulize St Jean du Bruel St Jean St Paul Ste Eulalie Cernon Sauclières Viala du Pas de Jaux	-SCOT et schéma de secteur -ZAC -définition et mise en oeuvre de zones de développement éolien -élaboration, approbation, modification, révision et suivi des documents d'urbanisme réglementaires -instauration et exercice du droit de préemption urbain pour les zones d'activité économique d'intérêt communautaire et pour les ZAC -zones d'aménagement différé -zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager -constitution de réserves foncières	-aménagement, entretien, gestion de zones d'activité indus., com., tertiaire, artis., agri ou touristique (parc d'activité de Millau-Larzac, la ZAE Millau-Sud. (Sont exclus les travaux concernant les réseaux, l'assainissement et l'éclairage public) -actions de communication visant à assurer la promotion économ. du territoire communautaire et de son attractivité. -actions de recherche, de conseil, de coordination, de planification pour de nouveaux partenaires éco et pour le maintien des services de proximité en milieu rural. -l'accompagnement de porteurs de projet d'installation ou d'extension d'activités économiques. -adhésion à toute structure, assoc établissement public ou groupé éco. favorisant le dvpt éco. <b>tourisme:</b> -définir une stratégie locale du tourisme et syndicats d'initiative. -développer une ingénierie au profit des acteurs du tourisme -accueillir et informer les touristes -promouvoir le tourisme et coordonner les actions touristiques -se doter d'un office de tourisme -aménagement, entretien, chemins grandes randonnées et sentiers grandes randonnées -créer, aménager, signaler les itinéraires véloroutes voies vertes, la voie romaine -signalisation homogène de l'offre touristique -équipement touristique (base de loisirs au « Vallon de Frayssinet »	-collecte, tri, traitement, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés. -création, aménagement et gestion des déchetteries, -actions permettant la réduction des déchets -équipement des points de collecte -adhésion au SYDOM	-PLH -programme local de l'habitat -mise en place de programmes d'aides des propriétaires privés permettant la rénovation ou la mise aux normes du bâti ancien tels que les programmes d'intérêts généraux (PIG), OPAH.	création, aménagement, gestion et entretien de la voirie d'intérêt communautaire	-construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs (médiathèque intercommunale de Cornus, gymnase, piscines)	-compétence petite enfance, enfance et développement des systèmes de garde des enfants sur le territoire : création, aménagement et gestion de structures pour la petite enfance : espace multi-accueil, relais assistantes maternelles (RAM), les crèches et haltes garderies -la politique jeunesse consiste à coordonner, organiser, animer des activités au bénéfice des jeunes en dehors du temps scolaire dans le cadre de contrats avec la CAF, MSA et autres.		-restauration et mise en valeur des fours à pain et à chaux, des lavoirs, des travail, des lavognes, des cazelles, des jasses et des enclos  -négociation et mise en oeuvre de procédures contractuelles territoriales de développement avec le parc, le département, la région, l'État et l'Europe  -mise en place d'un système d'information géographique à l'échelle de la CC -aménagement numérique et achèvement de la couverture téléphonie mobile -actions de restauration et de conservation du patrimoine naturel -maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées -ingénierie pour la recherche de professionnels de santé  -transport à la demande -subventions à des manifestations sportives, culturelles et sociales qui impliquent plusieurs communes de la CC
CC Lévézou-Pareloup	Airance Arvieu Canet-de-Salars Curan St Laurent d'Olt St Léons Salles-Curan Séгур Vezins de Lévézou Villefranche Panat	-SCOT -schémas de secteur -zones d'aménagement concerté à vocation économique -création de réserves foncières	-aménagement, gestion et entretien des zones d'activités indus. commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire. -accorder des aides pour la création, le dvpt ou le maintien d'activités économiques pour promouvoir une dynamique communautaire. -conduire des actions de promotion et de communication économique du territoire afin de soutenir, développer et promouvoir le tissu socio-économique local. -élaboration et mise en oeuvre de la politique locale du tourisme d'actions de promotions touristique -porter des projets touristiques (sur au moins la moitié des cnes membres) -subventionner les manifestations touristiques (au moins pour la moitié des communes membres)	-collecte et élimination déchets ménagers et assimilés	-action en faveur de la maîtrise de l'énergie (aides pour l'amélioration des logements, dvper des actions en vue de favoriser les particuliers ou les collectivités à maîtriser l'énergie) -actions en faveur du dvpt des infrastructures numériques (développer une couverture numérique de qualité)  <i>compétence facultative ds statuts</i>	-création, aménagement et entretien des voies communales situées hors agglomérations, bourgs ou villages	-création, aménagement et entretien des équipements sportifs (à usage sportif uniquement et dont l'utilisation répond aux besoins d'au moins la moitié des communes membres	-relais d'assistantes maternelles -actions d'accueil de la petite enfance -services aux seniors (animation des résidences pour personnes âgées situées sur son territoire, gestion du point info seniors, en partenariat avec le conseil départemental de l'Aveyron et le transport à la demande des seniors  <i>compétence facultative ds statuts</i>	-assainissement non collectif à l'exception du zonage	<b>service aux seniors</b> -assure notamment l'animation des résidences pour personnes âgées situées sur son territoire, la gestion du point info seniors, en partenariat avec le conseil départemental de l'Aveyron et le transport à la demande des seniors <b>infrastructures numériques</b> -établir et exploiter sur son territoire, des infrastructures et des réseaux de communications électroniques, acquérir des droits d'usage à cette fin ou acheter des infrastructures ou réseaux existants. De telles infrastructures ou réseaux peuvent être mis à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants. L'intervention des collectivités territoriales et de leurs groupements se fait en cohérence avec les réseaux d'initiative publique, garantit l'utilisation partagée des infrastructures établies ou acquises et respecte le principe d'égalité et de libre concurrence sur les marchés des communications électroniques.

groupements	communes membres	compétences obligatoires		compétences optionnelles						compétences facultatives
		aménagement de l'espace	développement économique	environnement	logement et cadre de vie politique de la ville	voirie	équipements culturels et sportifs	action sociale	assainissement	
CC Lot et Serre	Campagnac La Capelle-Bonance St Laurent d'Olt St Martin de Lenne St Saturnin de Lenne	-création de ZAC identifiée -SCOT	-accorder des aides pour la création, le dévpt ou le maintien d'activités économiques.	-gestion de déchetterie et dépôts d'inertes par création ou conventionnement. -collecte, traitement des OM et élimination des déchets ménagers et encombrants. La CC adhère au SYDOM pour la collecte sélective des OM.	-transport à la demande	-réalisation de tous txv d'aménagement, sauvegarde et entretien sur la voirie intercommunale	-piscine publique de Campagnac -transport scolaire pour les élèves des écoles situées dans le périmètre de la CC, transport des élèves de La Capelle Bonance qui ne possède pas d'école (vers l'école la plus proche du domicile), transport des élèves de St Martin de Lenne qui fréquentent les regroupements pédagogiques de St Martin de Lenne/Pierrefiche		-contrôle, entretien et investissement des équipements des systèmes d'assainissement collectif ainsi que le traitement des boues.	-investissements relatifs au corps des sapeurs-pompiers de St Laurent d'Olt -création et fonctionnement d'une maison des services publics dans les locaux de la CC -établir et exploiter sur son territoire, des infrastructures et des réseaux de communications électroniques, acquérir des droits d'usage à cette fin ou acheter des infrastructures ou réseaux existants. De telles infrastructures ou réseaux peuvent être mis à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants. L'intervention des collectivités territoriales et de leurs groupements se fait en cohérence avec les réseaux d'initiative publique, garantit l'utilisation partagée des infrastructures établies ou acquises et respecte le principe d'égalité et de libre concurrence sur les marchés des communications électroniques.
CC Millau Grands Causses	Aguessac Compeyre Comprenac Creissels La Cresse La Roque Ste Marguerite Millau Mostuejols Paulhe Peyreleau Rivière-sur-Tarn St André de Vezines St Georges Luzençon Veyreau	-SCOT -ZAC -constitution réserves foncières nécessaires à l'exercice des compétences communautaires. -PLU	-soutien aux activités existantes l'implantation d'activités nouvelles et toutes opérations favorisant la création d'emplois. -maintien des derniers commerces en milieu rural (fonds concours). -aménagement, entretien, gestion et commercialisation des parcs d'activités. -adhésion à toute structure et notamment associations, établissements publics ou groupement d'intérêt économique favorisant le développement économique de la CC. -résorption des friches indus. -gestion d'une pépinière d'entreprises, d'un village d'entreprises, de leurs équipements, pour favoriser l'implantation et le dvpt d'entreprises sur le territoire de la CC. -création et gestion d'un intranet et d'un extranet communautaire. -promotion du territoire de la CC et de son attractivité. -création, aménagement et gestion d'équipements touristiques	-berges de rivières : entretien et restauration des berges du Tarn, de la Dourbie, du Cernon et du Lumensonnesque dans les traversées d'Aguessac. -réalisation études hydrauliques sur tous les secteurs pouvant présenter des dangers pour les lieux habités. -pistes et cheminements cyclables dans le cadre d'un plan vélo préalablement établi, aménagement et gestion de pistes et cheminements cyclables. -élimination et valorisation des déchets.	-élaboration et mise en oeuvre d'un programme local de l'habitat, études et réflexions concernant l'habitat sur la CC -politique du logement social -gestion des aides à la pierre dans le cadre des délégations de compétences de l'Etat. -participation à toutes structures favorisant le dvpt de l'emploi et l'amélioration du service rendu au public et aux entreprises sur un même territoire. -actions d'accompagnement à l'amélioration de l'habitat. -création et gestion d'une ou plusieurs aires d'accueil des gens du voyage.	-création, gestion et entretien de la voirie d'intérêt communautaire -partenariat avec le département pour favoriser la modernisation de la voirie départementale dans le cadre de plans pluriannuels			<b>les transports :</b> -études et réflexions sur l'organisation générale des transports dans la CC -transport à la demande -transport urbain, interurbain -participation au SM de l'aérodrome Millau Larzac -gestion gare routière de Millau -étude et suivi d'un plan de déplacement urbain <b>la sécurité :</b> -réaliser des prestations pour d'autres collectivités ou assurer la gestion de toute infrastructure favorisant le développement touristique, la protection de l'environnement, l'amélioration du cadre de vie, l'accès aux nouvelles technologies et concourant à l'attractivité des communes et au maintien des populations -opérations à caractère immobilier -établir et exploiter sur son territoire, des infrastructures et des réseaux de communications électroniques, acquérir des droits d'usage à cette fin ou acheter des infrastructures ou réseaux existants. De telles infrastructures ou réseaux peuvent être mis à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants. L'intervention des collectivités territoriales et de leurs groupements se fait en cohérence avec les réseaux d'initiative publique, garantit l'utilisation partagée des infrastructures établies ou acquises et respecte le principe d'égalité et de libre concurrence sur les marchés des communications électroniques.	



groupements	communes membres	compétences obligatoires		compétences optionnelles						compétences facultatives
		aménagement de l'espace	développement économique	environnement	logement et cadre de vie politique de la ville	voirie	équipements culturels et sportifs	action sociale	assainissement	
CC du Pays Belmontais	Belmont Mounes-Prohencoux Murasson Rebourguil St Sever	-acquisition de réserves foncières tant pour le dvpt économique que pour la protection de l'environnement. - schéma de cohérence territoriale (SCOT)	-études, création, aménagement, équipement, entretien et gestion en vue de conforter le tissu économique de zones d'activités industrielles, artisanales, commerciales, agricoles, touristiques, tertiaires existantes ou futures -création, aménagement des sites d'implantation pour les énergies renouvelables -création, gestion des réseaux d'informations services (RIS) -réalisation et entretien d'aménagements collectifs susceptibles de dvper le tourisme -paticipation au fonctionnement du syndicat d'initiatives Rance et Rougier -subventions aux missions du SI -contribution au dvpt et à la promotion en vue de renforcer l'attractivité touristique.	-collecte et traitement des OM -entretien, balisage, aménagement des sentiers de randonnées	-transport à la demande -aménagement et modernisation pour l'investissement du centre de secours et d'incendie de Belmont	-création, investissement et entretien de la voirie communale.  <i>(les rues et places des villages de Belmont, Buffières, Mounès-Prohencoux, Murasson Esplas, Rebourguil, St Sever resteront de la compétence communale)</i>	-aménagement, modernisation, fonctionnement de la piscine de Belmont -prise en charge financière des déplacements des élèves des écoles primaires de la CC à la piscine de Belmont -participation au fonctionnement des écoles de sport. -création d'un centre d'interprétation des statues menhirs et d'une maison des énergies renouvelables -mise en réseau de bibliothèques -participation à l'école de musique -soutien aux ass. culturelles par la promotion de l'art et de la culture	-accueil de loisirs sans hébergement pendant vacances scolaires -halte garderie itinérante et relais assistantes maternelles -subvention au fonctionnement de l'aide à domicile en milieu rural -réflexions, études, programmation et création d'une maison de retraite intercommunautaire, achat de terrain pour la structure de Belmont.		-établir et exploiter sur son territoire, des infrastructures et des réseaux de communications électroniques, acquérir des droits d'usage à cette fin ou acheter des infrastructures ou réseaux existants. De telles infrastructures ou réseaux peuvent être mis à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants. L'intervention des collectivités territoriales et de leurs groupements se fait en cohérence avec les réseaux d'initiative publique, garantit l'utilisation partagée des infrastructures établies ou acquises et respecte le principe d'égalité et de libre concurrence sur les marchés des communications électroniques.
CC du Pays St Serninois	Balaguier sur Rance Combret La Serre Laval Roquezezière Montfranc Pousthomy St Sernin sur Rance	-acuquisition de réserves foncières -SCOT	-création entretien et gestion de la zone d'activités « la Bessède » -création de zones d'activités -opérations de soutien au commerce et à l'artisanat -maintien, valorisation et devpt d'une activité économique de proximité -création d'ateliers relais -création d'un office de tourisme sous la forme d'une régie -la maison de pays -réaménagement du musée de traditions populaires de St Crépin -création, aménagement gestion d'un camping, d'une aire de camping car.	-collecte et traitement des OM	-gestion des demandes d'attributions de logements locatifs de la CC -recensement de la population	-assurer toutes les charges d'investissement et d'entretien de la voirie d'intérêt commun.  <i>(les rues, les places des villages et chemins ruraux restent de la compétence des cnes)</i>		-participation financières (ADMR, Familles Rurales, Jeunesse Sportive Vallée du Rance, Sapeurs Pompiers) -petite enfance : mise en oeuvre du contrat temps libre ou du contrat enfance -création et entretien d'un local pour la petite enfance -mise à disposition d'un local pour le relais assistantes maternelles et la halte garderie		-étude, création et gestion de zones de développement éolien -aide sous forme de fonds de concours aux communes et autres collectivités
CC du Rougier de Camarès	Amac-sur Dourdou Brusque Camarès Fayet Gissac Mélagues Montagnol Montlaur Peux Couffouleux Sylvanès Tauriac Camarès	-élaboration d'un schéma de secteur - SCOT	-aménagement, entretien et gestion de zones d'activités futures, industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques -opérations touristiques d'intérêt communautaire : syndicat d'initiative ou office de tourisme	-élimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés -entretien des circuits de randonnées pédestres, équestres et VTT	-mise en place d'un service habitat pour inciter à la création ou à la réhabilitation de logements ou d'habitations -opération d'intérêt communautaire en faveur de l'habitat collectif pour l'accueil des personnes âgées -mise en place de services à la personne	-création, aménagement entretien de la voirie	-création et gestion d'écoles de musique -création et gestion de la salle de cinéma de Camarès, des bibliothèques et de la salle omnisports du Roy à Camarès	-création et gestion d'équipements et de services dédiés à la petite enfance -actions en faveur des enfants et des jeunes		-protection et lutte contre les incendies et les catastrophes naturelles en lien avec le SDIS -construction et gestion des équipements destinés à assurer la couverture du territoire en matière de télévision et de télécommunication -création d'une zone de développement éolien

groupements	communes membres	compétences obligatoires		compétences optionnelles						compétences facultatives
		aménagement de l'espace	développement économique	environnement	logement et cadre de vie politique de la ville	voirie	équipements culturels et sportifs	action sociale	assainissement	
CC du Saint Affricain	Calmels et le Viala Roquefort Saint Affrique St Félix de Sorgues St Izaire St Jean d'Alcapiès St Rome de Cernon Tournemire Vabres l'Abbaye Versols et Lapeyre	-élaboration de SCOT :C255 la CC est compétente en matière de d'élaboration, approbation, suivi, révision du SCOT et détermine les conditions permettant d'assurer les objectifs généraux de la politique d'urbanisme sur le périmètre communautaire. Elaboration, révision, modification et suivi du PLUI, des PLU, des documents d'urbanisme en tenant lieu et des cartes communales -ZAC la CC est compétente pour créer, réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement des terrains qui seront mis à disposition par ses membres ou qu'elle acquerra de tiers en vue de les céder ou de les concéder ultérieurement à des utilisateurs publics ou privés. - Aménagement rural Parmi les sentiers inscrits au PDIPR à l'initiative des communes, sont reconnus d'intérêt communautaire ceux figurant dans l'étude des sentiers patrimoniaux et de l'eau (création, entretien, balisage, Promotion) .	-création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, artisanales et commerciales existantes, nouvelles ou futures -aides indirectes au dvpt économ. (soutien des activités existantes, favoriser l'implantation d'activités nouvelles, contribuer à la promotion de ces activités) -actions de dvpt touristique menées par l'intermédiaire de l'office de tourisme intercommunal	-collecte, élimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés		-création, aménagement entretien des voiries d'intérêt communautaire	-faire réaliser les études, la construction, l'équipement, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels, sociaux et sportifs : -bibliothèque intercommunale et ses relais -bassin nautique intercommunal -gymnase des 12 étoiles -stade intercommunal du Bourguet -le Rial -organisation ou soutien à des manifestations culturelles ou sportives dont l'intérêt dépasse le cadre communal	-étude, construction, entretien et fonctionnement des équipements sociaux : -relais d'assistantes maternelles -le pôle petite enfance  -soutien aux structures publiques et privées d'accueil péri-scolaire  -soutien ou gestion des CLSH -favoriser l'accès de tous au service public de l'emploi et le soutien aux structures d'insertion par l'économie	-études de réalisation d'une politique d'assainissement -SPANC	
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	Ayssènes Broquiès Brousse le Château Castelnau Pegayrols Les Costes Gozon Lestrade et Thouels Montjoux St Beauzely St Rome de Tarn St Victor et Melvieu Le Truel Viala du Tarn Verrières	-étude, création et aménagement de ZAC, ZAD -création, aménagement, entretien d'aires de covoiturage et tout autre aménagement d'espace susceptible de faciliter les transports partagés ou communs -création, aménagement, entretien des aires touristiques -action visant à conforter la couverture du territoire par les technologies d'information et de communication -création de réserves foncières -élaboration, approbation, modification, révision et suivi en matière de SCOT -appui technique pour l'élaboration des documents d'urbanisme -mise en place et gestion du SIG	-étude, création, aménagement, gestion et entretien de zones d'activité industrielle, artisanale, commerciale, tertiaire ou touristique d'intérêt communautaire -accord d'aides pour la création, le dvpt ou le maintien d'activités économiques	-collecte, tri et traitement des OM -étude, construction et gestion de déchetteries fixes ou itinérantes -aménagement, extension, entretien des circuits de randonnées pédestres, équestres et VTT	-mise en oeuvre et suivi de toutes les études intercommunales relatives à l'habitat : PLH interco., OPAH interco. -organisation et gestion transport à la demande -conventionnement avec les organismes habilités en matière de logement	-création, aménagement entretien de la voirie d'intérêt communautaire	-entretien, extension, réhabilitation du stade de Costecalde, du parcours d'orientation du Sabel -création, entretien, aménagement de tout nouvel équipement culturel ou sportif d'intérêt communautaire -soutien matériel ou financier à des associations ou des manifestations culturelles ou sportives -favoriser l'éducation physique et sportive par la mise à disposition d'un animateur sportif sur le temps scolaire, périscolaire et hors temps scolaire. -soutien au établissements scolaires pré-élémentaires et élémentaires pour les opérations réalisées en commun ayant un caractère culturel ou sportif	-accueil de loisirs des enfants et des jeunes sur le temps périscolaire -transports collectifs pour assurer le ramassage des enfants de la CC et desservir les accueils de loisirs en fonctionnement -soutien aux initiatives favorisant l'autonomie et le maintien des personnes âgées à domicile	-accueil, information, promotion et coordination des acteurs locaux du tourisme -création d'un OTI -soutien financier aux points d'informations touristiques	
CC des Sept Vallons	Brasc Coupiac La Bastide Solages Martrin Montclar Plaisance Saint Juéry	-acquisition de réserves foncières - SCOT	-atelier de découpe de viandes de Brasc sera loué à la cne de Brasc -la station de carburant sera mise à la disposition de l'association Coupiac service Distribution -création de zones d'activités -aide directe ou indirecte à la création ou au dvpt d'entreprises -participer à la création de la zone d'activité de la Bèssède -prise en charge du point d'information situé après le barrage de Trébas -aide financière au syndicat d'initiative du Pays Vert des 7 Vallons -participer au fonctionnement de la maison de pays cantonale de St Serin	-collecte et traitement des OM	-transport à la demande -possibilité de signer un contrat temps libre avec la CAF et MSA pour actions jeunesse des 6 à 18 ans -aides à l'association pour l'aide à domicile en milieu rural des 7 vallons, l'association Familles rurales des 7 vallons	-création, aménagement entretien de l'ensemble des voies communales -création, aménagement entretien des chemins ruraux desservant une habitation principale	-créer, étendre, entretenir et aménager les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. -aide à l'association jeunesse sportive vallée du Rance et à l'association des amis du château de Coupiac	-Maison de santé pluridisciplinaire - Actions en faveur des personnes âgées ou dépendantes - contrat enfance jeunesse - halte-garderie "mes petits amis" et relais assistante maternelle "Am Stram Ram", la gestion de ces services sera assurée par le groupement d'associations du pays belmontais et des 7 vallons. -centre de loisirs des 7 vallons, la gestion sera assurée par l'association Familles Rurales des 7 vallons.	-établir et exploiter sur son territoire, des infrastructures et des réseaux de communications électroniques, acquérir des droits d'usage à cette fin ou acheter des infrastructures ou réseaux existants. De telles infrastructures ou réseaux peuvent être mis à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants. L'intervention des collectivités territoriales et de leurs groupements se fait en cohérence avec les réseaux d'initiative publique, garantit l'utilisation partagée des infrastructures établies ou acquises et respecte le principe d'égalité et de libre concurrence sur les marchés des communications électroniques.	

groupements	communes membres	compétences obligatoires		compétences optionnelles						compétences facultatives
		aménagement de l'espace	développement économique	environnement	logement et cadre de vie politique de la ville	voirie	équipements culturels et sportifs	action sociale	assainissement	
CC Aveyron Ségala Viaur	La Capelle Bleys La Salvétat Peyralès Lescure-Jaoul Prévinquières Rieupeyroux Tayrac	-élaboration, modification, révision et suivi du SCOT et d'un schéma de secteur -création, aménagement, entretien de zones d'aménagement concerté -étude des besoins de la pop. en matière d'économie et services -étude des projets permettant d'améliorer l'environnement et le cadre de vie -étude des capacités d'accueil dans le cadre d'une volonté de développement éco., touris. et de promotion du logement social et de proximité. -étude des difficultés et des potentialités en matière de voies de communication -étude dans le domaine culturel, sportif et de loisirs	-création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tert., artis. ou touristiques (zones existantes et zones à créer) -développement économique à caractère agricole (foires et marchés) -développement du tourisme, dans le cadre du programme de Ségala Vivant, mise en place d'un syndicat d'initiative intercommunal -aides aux activités économiques: aides directes ou indirectes pour la création, le dvpt ou le maintien d'activités économiques.	-élimination et valorisation déchets des ménages et déchets assimilés	-mise en place et développement d'un service logement-habitat permettant d'informer les habitants sur le parc locatif existant dans Les communes	-création, aménagement et entretien de la voirie	-construction et transformation d'équipements sportifs lourds (vestiaires des stades, gymnase de Rieupeyroux) -aménagement, entretien, gestion de la piscine communautaire de Rieupeyroux -équipements culturels (investis, entretien et gestion de : salle de cinéma de Rieupeyroux, des médiathèques de Rieupeyroux, La Salvétat et Lescure, antenne de Rieupeyroux de l'Ecole Musique, le musée de la Forge à Lescure)		-contrôle des équipements d'assainissement autonome. (habilitée à percevoir la redevance) (l'assainissement collectifs des bourgs reste de la compétence des communes) -entretien des systèmes d'assainissement individuel	-transport à la demande -étude, délimitation et création de zones de développement éolien
CC du Bassin Decazeville-Aubin	Aubin Cransac Decazeville Firmi Viviez	-SCOT -schéma intercommunal d'aménagement et de dvpt (Vis ta mine) -mise en cohérence des PLU -schémas de secteur -ZAC d'intérêt communautaire -politique de développement durable : réalisation et conduite de L'Agenda 21 de la CC -action d'interventions foncières liées aux opérations d'aménagement du ressort de la CC -réalisation d'un PLUi avec le volet habitat soit un PLUiH	-pépinières d'entreprises -immobilier d'entreprise (ateliers relais, hôtels d'entreprises...) -aménagement des zones d'activ. -entretien et gestion des zones d'activités y compris celles existantes -organisation ou participaton à des manifestations (foires, salons) -tourisme : pilotage de la mutualisation des structures offices de tourisme et syndicats d'initiative. -action visant au développement et mise en valeur du thermalisme et notamment adhésion au syndicat mixte pour le dvpt du thermalisme à Cransac. -établir et exploiter sur son territoire des infrastructures et des réseaux de communication électronique, acquérir des droits d'usage à cette fin ou acheter des infrastructures ou réseaux existants. De telles infrastructures ou réseaux peuvent être mis à disposition d'opérateurs ou utilisateurs de réseaux indépendants. L'intervention se fait en cohérence avec les réseaux d'initiative publique, garantit l'utilisation partagée des infrastructures établies ou acquises et respecte le principe d'égalité et de libre concurrence sur les marchés des communications électroniques.	-collecte et traitement des déchets ménagers(adhésion au SYDOM) -construction et gestion de déchetterie -aménagement de rivières, études, travaux, entretien	-conduite et mise en oeuvre du programme local de l'habitat -coordination des politiques du logement et cadre de vie -observatoire du logement -logement d'urgence : subvention ACCES -aménagement et gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage -aménagement rural et urbain d'intérêt communautaire. -construction, gestion du bâtiment de la maison commune emploi formation -subvention à la Mission dptale pour l'emploi -contribution au dvpt de formation post bac	-création, aménagement entretien de la voirie dans le cadre d'une convention avec le département des RD de liaison Combes-Cransac et Firmi	-schéma de dvpt culturel -médiathèque et réseau de lecture publique -valorisation du patrimoine à travers la mise en place et l'animation. -aménagement et gestion du cinéma du Bassin -appui logistique et financier au service éducatif, culturel -mise en oeuvre du projet musical de territoire portant appui aux activités d'enseignements, de création et de diffusion dans le domaine de la musique	-création et gestion de la Maison de la petite enfance -centre intercommunal de loisirs sans hébergement d'été -pilotage du programme de réussite éducative -animation du conseil intercom. de sécurité et de prévention de la délinquance -participation à l'administration et à la gestion du centre social du Bassin en partenariat avec la CAF	-contrats d'agglomération avec Adour Garonne -gestion du service collecte et traitement des eaux résiduaires des cnes dans le cadre de convention de prestation de services pour le compte de tiers -contrôle de l'assainissement autonome	<b>champ social</b> -création et gestion maison de la petite enfance -centre intercommunal de loisirs -pilotage du programme de réussite éducative -animation conseil intercom. de sécurité et de prévention de la délinquance. -participation à la gestion du centre social du bassin <b>formation et emploi</b> -construction et gestion maison commune emploi formation -subvention à la mission dptale pour l'emploi -contribution au dvpt de formation post bac <b>communication, accueil</b> -promotion du territoire de la CC (Logo-plaquette-exposition-signalétique) -aides aux associations pour évènements porteurs
CC du Canton de Najac	Bor et bar La Fouillade Lunac Monteils Najac St André de Najac Sanvensa	-élaboration, modification, révision et suivi du SCOT -étude et suivi d'un schéma intercommunal d'aménagement de l'espace ayant pour but la mise en cohérence et la détermination des zones d'action économique, des zones agricoles à préserver et des zones réservées à l'habitat.	-aménagement, entretien et gestion zones d'activités futures -construction d'ateliers relais -gestion et entretien du pont bascule existant et de la salle d'abattage. -interventions diverses en faveur des activités agricoles, para-agricoles et de formation agricole -établir et exploiter sur son territoire des infrastructures et des réseaux de communication électronique, acquérir des droits d'usage à cette fin ou acheter des infrastructures ou réseaux existants. De telles infrastructures ou réseaux peuvent être mis à disposition d'opérateurs ou utilisateurs de réseaux indépendants. L'intervention se fait en cohérence avec les réseaux d'initiative publique, garantit l'utilisation partagée des infrastructures établies ou acquises et respecte le principe d'égalité et de libre concurrence sur les marchés des communications électroniques.	-collecte et traitement des ordures ménagères et du verre -tri sélectif : collecte et traitement -gestion de déchetteries -réhabilitation de la déchèterie publique de « Malepeyre » à Najac	-accompagnement financier des actions collectives menées en faveur de l'amélioration de l'habitat (OPAH) -transports collectifs -participation à l'assistance à domicile des personnes âgées -construction et aménagement de locaux associatifs d'aide aux personnes âgées -aide au fonctionnement de cette structure.		-aides de fonctionnement aux associations sportives, culturelles et touristiques -animation en matière sportive, culturelle, touristique, sociale et éducative -coordination du réseau des bibliothèques municipales -aménagements de parcours sportifs -valorisation de la culture et de la langue occitane	-petite enfance : construction de halte-garderies et participation à leur fonctionnement et à leur gestion. -gestion d'établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes ou non à travers le CIAS	-SPANC	

groupements	communes membres	compétences obligatoires		compétences optionnelles					compétences facultatives	
		aménagement de l'espace	développement économique	environnement	logement et cadre de vie politique de la ville	voirie	équipements culturels et sportifs	action sociale		assainissement
CC du Plateau de Montbazens	Brandonnet Compolibat Drulhe Galgan Lanuéjols Les Albres Lugan Montbazens Peyrusse Le Roc Privezac Roussennac Valzergues Vaureilles	<p>a) élaboration du SCOT servant de document de référence au POS, PLU cartes communales et autres qui portera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le dvpt économique</li> <li>- l'environnement (étude de collecte, tri et traitement des ordures, étude d'assainissement collectif)</li> <li>- l'étude des capacités d'accueil dans le cadre d'une volonté de dvpt éco. et touristique et de promotion du logement social et de proximité</li> <li>- l'étude des difficultés et potentialités en matière de voies de communication et d'exploitation, l'étude de projets de dvpt de réseaux en matière économique et touristique</li> <li>- le domaine culturel, sportif et de loisirs</li> <li>- la proposition et l'élaboration des périmètres de zones de dvpt de l'éolien (ZDE)</li> </ul> <p>b) Planification, élaboration, modification, mise à jour et suivi des documents d'urbanisme (PLU ...)</p> <p>c) création et exploitation des infrastructures et des réseaux de communications électroniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- établir, exploiter sur son territoire des infrastructures et des réseaux de communications électroniques, acquérir des droits d'usage à cette fin ou acheter des infrastructures ou réseaux existants. De telles infrastructures peuvent être mises à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants. L'intervention des collectivités territoriales et de leurs groupements se fait en cohérence avec les réseaux d'initiative publique, garantit l'utilisation partagée des infrastructures établies ou acquises en application du CGCT et respecte le principe d'égalité et de libre concurrence sur les marchés des communications électroniques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- promotion et commercialisation économique (ZAC)</li> <li>- tourisme (coordination, animation et promotion touristique)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- collecte, tri et élimination des OM</li> <li>- gestion d'un service public d'assainissement non collectif. La CC pourra apporter une aide à la réhabilitation des systèmes autonomes existants en complément des aides publiques. La réalisation d'assainissement collectif reste à la charge des communes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- anime et dvpe service logements-habitat</li> <li>- engage des actions pour inciter à créer ou réhabiliter logements dans le cadre du schéma directeur</li> <li>- dvpe l'habitat collectif pour l'accueil des personnes âgées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- aménagement, entretien de la voirie com. classée d'intérêt communautaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion, animation et dvpt de l'antenne de Montbazens de l'Ecole de Musique</li> <li>- aide aux initiatives associatives publiques et privées dès lors que les actions de l'association auront un rayonnement sur l'ensemble du territoire communautaire.</li> <li>- création des structures et des équipements culturels et sportifs ayant vocation d'intéresser l'ensemble du territoire et faisant intervenir la notion de service à la population. Elle en assure la gestion.</li> </ul>	<p>Les projets et actions dans le domaine social sont considérés d'intérêt communautaire dès lors qu'ils s'adressent à des bénéficiaires résidant dans toutes les communes de la CC et qu'ils contribuent à resserrer le lien social entre les habitants.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion des services à la personne âgée qu'elle a créés sur le territoire: logements plurigénérationnels. Elle se doit de favoriser la coexistence des différentes générations par la créatio d'animations et de structures adaptées.</li> <li>- assure l'investissement et l'entretien des locaux qu'elle a construits.</li> </ul>	<p>-SPANC</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prestations de service pour le compte de tiers</li> <li>- construction, entretien de bâtiments destinés à accueillir tout service public ayant vocation d'intéresser l'ensemble du territoire et faisant intervenir la notion de service à la population</li> <li>- gestion d'un service public de Défense Contre l'Incendie (DECI).</li> </ul>
CC de la Vallée du Lot	Almont les Junies Boisse Penchot Bouillac Flagnac Livinhac le Haut St Parthem Saint Santin	<ul style="list-style-type: none"> <li>- élaboration, suivi et révision de schéma directeur</li> <li>- élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- études et réflexions pour définir les actions et investissements nécessaires</li> <li>- création, aménagement et gestion des zones existantes</li> <li>- création, aménagement gestion de nouvelles zones d'activités</li> <li>- aménagement, extension, gestion d'ateliers relais</li> <li>- aménagement et gestion de structures de dvpt économique et touristique (équipements anciens et nouveaux)</li> <li>- aménagement et gestion d'équipements nouveaux permettant le maintien de commerce alimentaire ou de services de proximité</li> <li>- soutien financier à des assoc. assurant un service en faveur de l'économie et/ou de la promotion du territoire</li> <li>- élaboration d'un PLU</li> <li>- établir et exploiter sur son territoire des infrastructures et des réseaux de communication électronique, acquérir des droits d'usage à cette fin ou d'acheter des infrastructures ou réseaux existants. De telles infrastructures ou réseaux peuvent être mis à disposition d'opérateurs ou utilisateurs de réseaux indépendants. L'intervention se fait en cohérence avec les réseaux d'initiative publique, garantit l'utilisation partagée des infrastructures établies ou acquises et respecte le principe d'égalité et de libre concurrence sur les marchés des communications électroniques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion des déchets ménagers et assimilés</li> <li>- aménagement, signalisation et entretien des sentiers de randonnées</li> <li>- actions de sensibilisation en faveur de l'amélioration de l'environnement et de la qualité de l'eau de la rivière Lot.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- élaborations de programmes et de création d'habitat</li> <li>- actions, services et équipements à caractère social : centre médical soutien financier aux assoc pour la maintien des personnes âgées en milieu rural</li> <li>- actions, services et équipements à caractère sportif ou culturel : salle omnisports à Livinhac</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- aménagement, grosses réparation et entretien des voies communales</li> </ul>			<p>-SPANC</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion du pont bascule de la zone des Prades</li> </ul>

groupements	communes membres	compétences obligatoires		compétences optionnelles					compétences facultatives	
		aménagement de l'espace	développement économique	environnement	logement et cadre de vie politique de la ville	voirie	équipements culturels et sportifs	action sociale		assainissement
CC du Villefranchois	La Rouquette Martiel Morthon le Haut Savignac Toulonjac Vailhourles Villefranche Rgue Maleville Laramière Promilhanes	-synthèse des documents d'urbanisme communaux -réflexion sur un schéma simplifié d'aménagement de l'espace -dvpt d'outils d'analyse et de gestion de l'espace grâce au SIG -SCOT -élaboration, suivi, révision du PLUI	-réalisation, gestion, extension et commercialisation de la zone intercommunale d'activités éco. de la Glèbe et de futures zones d'activité sur des terrains de la CC -interventions publiques en matière de dvpt économique -création, gestion et commercialisation de pépinières, d'hôtels d'entreprises	-étude, collecte traitement OM, collecte de verre, tri sélectif des déchets ménagers et gestion de la déchetterie professionnelle.	-PLH, OPAH -observatoire de l'habitat en collaboration avec le pays du Rouergue occidental -transport à la demande -étude sur le transport sur le territoire de la CC	-création, aménagement entretien de la voirie d'intérêt communautaire			SPANC	
CC du Villeneuvois Diège et Lot	Ambeyrac Balaguier d'Olt Foissac la Capelle Balaguier Montsalès Naussac Ols et Rhinodes St Igest St Rémy Ste Croix Salles Courbatiers Saujac Villeneuve	-réalisation d'un SCOT -constitution réserves foncières -protection et mise en valeur du patrimoine	-réalisation, gestion et commercialisation de futures zones d'activités commerciale, artisanale, industrielle et tertiaire -création de pépinières d'entre-prises -création de parcs d'activité spécialisés -gestion et entretien du foirail de Villeneuve -actions en faveur de l'emploi, de l'agriculture, de l'artisanat, du commerce. -création, gestion, entretien d'équipements touristiques : piscines structures d'accueil touristique et tout projet d'équipement ou d'aménagement futur de site dans le Périmètre de la CC . -établir et exploiter sur son territoire des infrastructures et des réseaux de communication électronique, d'acquérir des droits d'usage à cette fin ou d'acheter des infrastructures ou réseaux existants. De telles infrastructures ou réseaux peuvent être mis à disposition d'opérateurs ou utilisateurs de réseaux indépendants. L'intervention se fait en cohérence avec les réseaux d'initiative publique, garantit l'utilisation partagée des infrastructures établies ou acquises et respecte le principe d'égalité et de libre concurrence sur les marchés des communications électroniques. création gestion entretiens d'équipements touristiques : piscine structures d'accueil touristique et tout projet d'équipement ou d'aménagement futur de site	-collecte, tri sélectif et traitement des OM. -collecte du verre par conteneur -gestion entretien déchetteries -création d'un chenil -entretien des rivières et ruisseaux -élagage et taille des arbres et des arbustes -collecte du papier par conteneur	-OPAH -transport à la demande -aide aux services pour le maintien des personnes âgées à domicile -création et gestion de structures d'accueil pour personnes âgées des enfants, des jeunes -création et gestion d'une maison de santé -création et gestion d'un relais d'assistantes maternelles	-aménagement, entretien voies communales à l'exception des chemins ruraux, des voies et places des villages, des hameaux	-création d'un centre de loisirs pour les jeunes -mise en réseau de bibliothèques municipales -création, gestion entretien d'équipements sportifs (gymnase, terrains de sports, terrain de Tennis..)			<b>tourisme :</b> -accueil, information, promotion et coordination des acteurs locaux avec la structure existante (OT de Villeneuve) et son entretien financier. Une convention d'objectifs proposera les modalités de partenariat. L'évolution vers un OT communautaire sous forme d'un établissement public ou d'un service public possible -gestion et entretien des équipements touristiques publics existants, camping de Villeneuve, piscine de La Capelle Balaguier. -étude et soutien de projet le périmètre de la CC .  <b>Activités péri scolaires :</b> - la CC assurera les activités périscolaires se déroulant dans le cadre de l'accueil de loisir intercommunal.

MAJ 04/03/2016